

INFO

RIVERAINS

SEPTEMBRE 2024



RUE DE LA MOTTE BRÛLON

MODIFICATION DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Pour permettre un apaisement de la circulation automobile rue de la Motte Brûlon, Rennes Métropole va mettre en place une expérimentation consistant à limiter le trafic dans le sens sud>nord. L'aménagement sera mis en place le mercredi 2 octobre pour une durée de 3 mois.

» PRINCIPES DE L'AMÉNAGEMENT

- Le transit automobile, depuis l'avenue du Général Patton vers le boulevard d'Armorique, ne sera plus possible dans son intégralité. La circulation automobile sud>nord sera fermée au niveau de la coulée verte, juste avant l'intersection avec la rue Gustave Toudouze.
- La fermeture du sens sud>nord au niveau de la rue Toudouze sera matérialisée par la mise en place d'une écluse (chaussée rétrécie avec signalétique adaptée).
- La circulation des bus (ligne 32) et des vélos restera autorisée dans les 2 sens.
- L'accès au parking (angle rue Toudouze et rue de la Motte Brûlon) s'effectuera désormais directement par la rue de la Motte Brûlon (les potelets en place aujourd'hui seront déposés). L'accès par la rue Gustave Toudouze sera fermé.
- Une signalétique sera mise en place (sens interdit à 300 mètres) au niveau de l'entrée de la rue, côté avenue du Général Patton, pour éviter que des véhicules en transit ne s'engagent

Voir plans de circulation et de l'aménagement au verso.

Afin de faire le bilan de cette expérimentation, nous vous convions à une rencontre **le jeudi 28 novembre à 18h aux Cadets de Bretagne (139 rue d'Antrain)**. Vous pourrez ainsi échanger avec les élus référents, Madame Faucheux (adjointe en charge de la mobilité) et Monsieur Brossard (élu de quartier), et les services de la collectivité.

DES QUESTIONS ?

comtravaux@rennesmetropole.fr

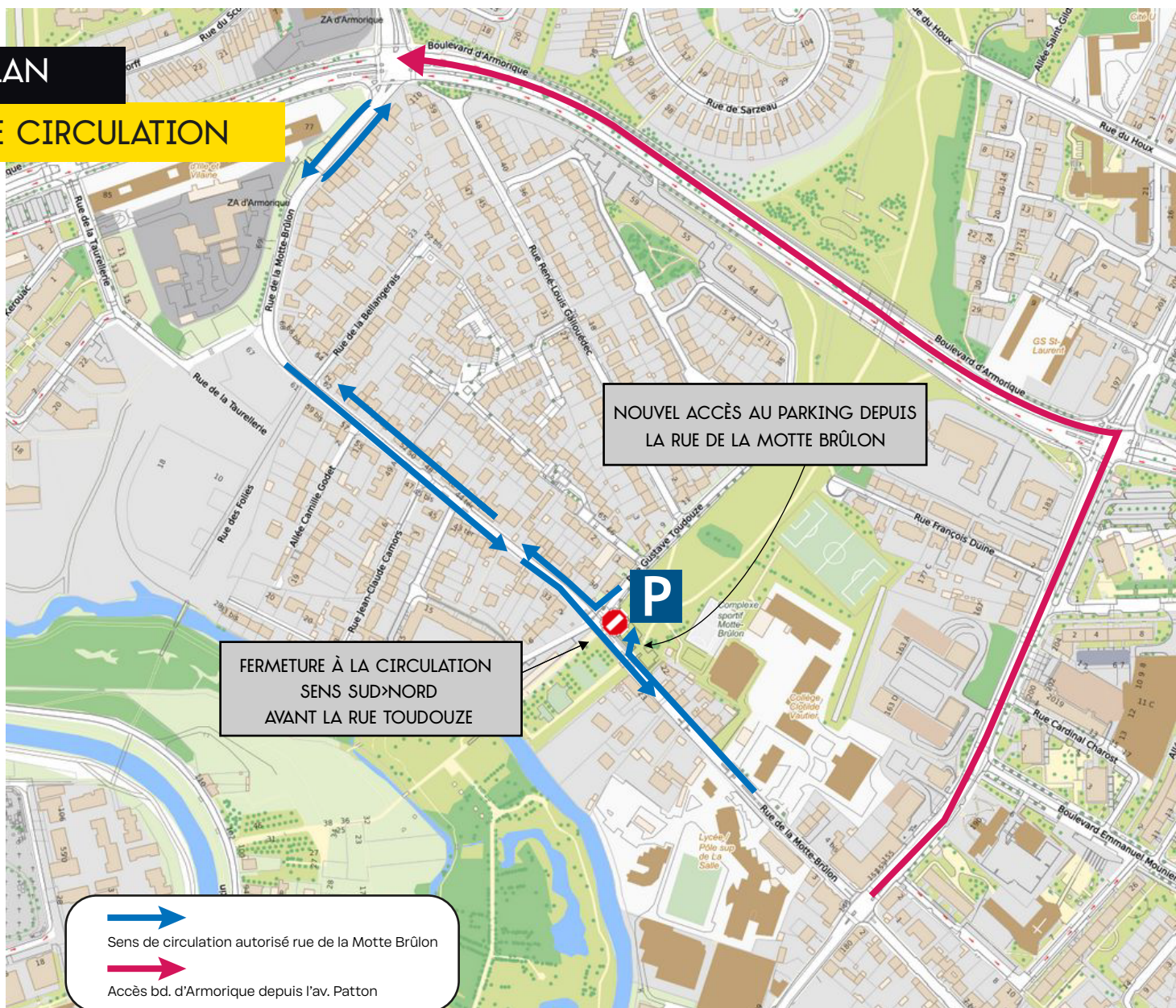
06 24 13 60 95

Toute l'actualité des travaux sur :
travaux.rennesmetropole.fr

 **RENNES
MÉTROPOLE**

PLAN

DE CIRCULATION



PRINCIPE

D'AMÉNAGEMENT

